

06.11.2007 - 12:18 Uhr

## Helsana et McOptic s'associent pour des lunettes et des lentilles à un prix plus avantageux

Zurich (ots) -

Helsana décroche un nouveau succès dans son engagement pour une diminution durable des coûts de la santé. Grâce à un partenariat exclusif avec McOptic, tous les assurés du Groupe Helsana bénéficient dès à présent de 10 à 15 % de rabais pour l'achat de leurs lunettes de correction et lentilles de contact. L'accord est valable pendant deux années et s'étend sur l'ensemble du réseau de succursales de McOptic comptant 50 points de vente en Suisse.

L'accord avec McOptic est déjà le troisième partenariat cette année qui offre des avantages et des rabais exceptionnels aux clientes et clients du Groupe Helsana. Tandis que la collaboration avec Chinamed et l'Association suisse des droguistes est davantage axée sur les prestations de la médecine complémentaire, réservées aux assurés bénéficiant d'une assurance complémentaire, l'accord entre Helsana et McOptic s'adresse à tous les assurés au titre de l'assurance de base du Groupe Helsana. Le Groupe Helsana comprend les marques Helsana, Progrès, sansan, avanex et aerosana.

Un avantage pour chaque client...

Sur présentation de leur carte d'assuré, les assurés se voient accorder un rabais de 15% lors du premier achat de lunettes de correction ou de lentilles de contact chez McOptic, et un rabais permanent de 10 % pour tout achat ultérieur. En combinaison avec les remboursements de cotisations de l'assurance de base (CHF 180.-) et, si disponible, de l'assurance complémentaire (CHF 150.-, 300.-), les assurés réalisent des économies considérables.

Un exemple

Lunettes et verres (prix de vente chez McOptic (1) )	CHF 650.00
- 15 % de rabais (2) pour le Groupe Helsana (3)	- 97.50
- Remboursement assurance de base	- 180.00
- Remboursement assurance complémentaire (4)	- 300.00

Lunettes et verres (quote-part pour les clients) CHF 72.50

... et un allègement pour le collectif d'assurés

Grâce à l'accord conclu avec McOptic, les économies réalisées chaque année par Helsana se chiffrent en millions. Ces économies connaîtront une croissance à mesure que le nombre d'assurés prêts à acquérir leurs aides visuelles auprès du partenaire d'Helsana augmentera. Dans ce contexte, le contrat avec McOptic souligne les efforts entrepris par le Groupe Helsana pour accroître la concurrence et le rapport qualité prix dans le domaine de la santé. Helsana a pour objectif d'offrir des prestations de qualité aux prix les plus avantageux possibles.

Afin d'influer sur ces prix au profit de ses assurés, Helsana aspire depuis cette année à conclure davantage de partenariats bilatéraux avec des fournisseurs ou des groupes de fournisseurs dans le domaine de la santé. Helsana entend ainsi ralentir la progression des coûts de la santé et l'augmentation de la charge financière qui pèse sur les assurés. L'initiative d'Helsana trouve un écho extrêmement favorable auprès des fournisseurs de prestations. D'autres accords dans le domaine hospitalier et en matière d'envoi de

médicaments sont actuellement en cours de préparation.

#### Le Groupe Helsana

Avec 1,9 million d'assurés et des recettes de primes de 5,2 milliards de francs, le Groupe Helsana est le leader de la branche de l'assurance-maladie en Suisse. Helsana assure les personnes contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident, de la maternité et en cas de vieillesse. Son offre s'adresse à la clientèle privée (particuliers et familles) ainsi qu'à la clientèle entreprises (entreprises et associations). Font partie du Groupe Helsana les assureurs-maladie Helsana, Progrès, sansan, avanex et aerosana. Plus de détails sur: [www.helsana.ch](http://www.helsana.ch)

#### Le groupe McOptic

Avec ses 50 succursales, McOptic est l'une des 3 grandes chaînes d'opticiens de Suisse. L'entreprise familiale suisse propose un large assortiment de lunettes à des prix calculés au plus juste. Tous les verres de correction et les lentilles de contact proviennent de fournisseurs suisses renommés. Plus de détails sur: [www.mcoptik.ch/fr](http://www.mcoptik.ch/fr)

(1) Lunettes aux verres progressifs: monture de lunettes de classe 150 (modèle de base) plus verre progressif Optiswiss -"Be40ty+" (modèle de luxe), avec traitement anti-reflet multicouches, couche rigide spéciale pour une protection des verres contre les rayures.

(2) Valable uniquement lors du premier achat, un rabais permanent de 10 % est accordé lors de tout achat ultérieur.

(3) Le Groupe Helsana comprend les marques Helsana, Progrès, sansan, avanex et aerosana.

(4) Remboursement maximal avec l'assurance complémentaire COMPLETEA, CHF 150.- remboursés avec l'assurance complémentaire TOP.

#### Contact:

##### Helsana:

Rob Hartmans, Responsable de la Communication d'entreprise

Tél. +41/43/340'12'12

E-mail: [media.relations@helsana.ch](mailto:media.relations@helsana.ch)

##### McOptic (c/o Eyemetrics Optic Service AG):

Robert Giehl, Responsable Marketingservice/Publicité/RP

Tél.: +41/61/338'95'55

E-mail: [robert.giehl@eyemetrics.com](mailto:robert.giehl@eyemetrics.com)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100548378> abgerufen werden.